

### Logement : 17,87 Mde de crédits de paiement (-1%)

(U.I. du 7.10.15) - Le budget de la mission "Egalité des territoires et logement" est de 17,68 Md€ en crédits de paiement, en diminution de 1,06 % par rapport à 2015, qui était à 17,87 Md€ (structure 2016). C'est bien entendu avec une toute autre tonalité que Sylvia Pinel a présenté son budget dans une note de synthèse diffusée le 30 septembre. *"Les dépenses de mon ministère s'élèveront ainsi à plus de 32 Md€ pour le logement, en intégrant les aides fiscales. Elles seront maîtrisées grâce à des réformes justes sur les aides au logement".* De plus, l'Etat mobilisera *"plus de 5 Md€ pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de nos territoires"*. Concernant le logement social, *"le montant des aides à la pierre sera augmenté et sécurisé par la création d'un fonds national des aides à la pierre"*, indique le document. Le fonds, qui sera doté *"de 500 M€"* par les bailleurs et l'Etat, doit permettre le financement de *"135 000 logements sociaux"*.

*"Plus de 32 Mde pour le logement en intégrant les aides fiscales"*

En matière d'accession, depuis le 1er janvier 2015, le prêt à taux zéro (PTZ) permet l'acquisition de logements anciens à réhabiliter dans près de 6 000 communes rurales. Comme annoncé à Vesoul, en septembre, le PLF 2016 prévoit *"d'élargir à 30 000 communes rurales le bénéfice du PTZ pour l'achat de logements anciens à réhabiliter"*. L'ensemble des communes en zone C sera ainsi éligible. Dans la loi de finances 2015, le dispositif d'investissement locatif Pinel avait été assoupli. *"Ce dispositif est poursuivi"*, indique le ministre.

Par ailleurs, pour aider les copropriétaires à financer des travaux de rénovation énergétique, le gouvernement *"prolonge d'une année le crédit d'impôt transition énergétique et de trois années l'écoprêt à taux zéro, jusqu'à fin 2018"*. En 2015, le budget de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a été abondé de 70 M€. Cet effort vise à aider 50 000 ménages aux revenus modestes à lutter contre la précarité énergétique et *"sera maintenu en 2016"*. Par ailleurs, *"un nouveau micro-crédit à taux zéro sera disponible pour financer le reste à charge de ces ménages"*.

En matière d'hébergement, la mise en œuvre du plan triennal pour réduire le recours à l'hôtel, annoncé le 3 février, par Sylvia Pinel, est poursuivie. L'année 2016 sera toutefois *"marquée par la mise en œuvre du plan Répondre au défi des migrations : respecter les droits, faire respecter le droit, présenté en Conseil des ministres le 17 juin pour répondre à la crise migratoire"*. Dans ce contexte, les crédits dédiés à l'hébergement et au logement adapté seront *"abondés pour renforcer les capacités d'accueil des sans-abris et des réfugiés"*. Reste enfin la délicate question de la réforme des Aides personnelles au logement (APL), *"mise en œuvre pour assurer une plus grande équité entre les bénéficiaires"*. La réforme des APL en accession prévue par la loi de finances

2015 *"sera abrogée pour maintenir le régime actuel de ces aides"*. Toutefois, les crédits intègrent *"une économie estimée à 225 M€ en 2016 et à 314 M€ en 2017"*, grâce à *"une meilleure prise en compte de la situation financière réelle des bénéficiaires dans le calcul de leurs aides, tenant compte de leur patrimoine et non plus seulement de leurs revenus"*, et *"à l'introduction d'un plafond de loyer au-delà duquel l'aide est dégressive"*. Mesures qui seront certainement très débattues lors de l'examen du PLF... (MV)

### La ville, la jeunesse et les sports : une priorité

(U.I. du 9.8.06) - Le ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports voit son budget augmenter de 17%, avec 1,059 Md€ crédits de paiement, auxquels il faut rajouter 264 Me pour le CNDS (Centre national pour le développement du sport), soit 1,324 Md€ au total. Nous reviendrons sur le budget de ce ministère et ses dispositifs d'intervention la semaine prochaine.

Les crédits de la Politique de la ville augmentent de 4% à 438 Me. *"Cette enveloppe me donne les moyens d'agir pour les quartiers populaires"*, a commenté le ministre, Patrick Kanner, en présentant le budget, le 2 octobre. Elle permettra notamment de renforcer les moyens des associations. Le budget Jeunesse et vie associative augmente de 70%, à 391 M€, dont l'essentiel (301 M€) est fléché sur le service civique. Les crédits pour le Sport sont également en hausse de 4% (233 M€).